

ARRETE N° 157/2023/AT

## ARRETE DU MAIRE

Le Maire Déléguée de LIVAROT, commune historique de Livarot-Pays d'Auge,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code de la Route et notamment son article R 411-8,  
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967, modifié par les arrêtés des 17 octobre 1968, 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10.15.25 et 26 juillet 1974 et 6 juin 1977,  
VU les arrêtés subséquents portant la modification ou la révision des parties 1 à 8 livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,  
VU la demande de l'entreprise CISE TP NORD OUEST domiciliée à GARCELLES SECQUEVILLE (14) en date du 24 août 2023,

**CONSIDERANT LA DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE DE L'ENTREPRISE CISE TP NORD OUEST POUR DES TRAVAUX SITUÉS RUE DUCHESNE FOURNET, LIVAROT 14140 LIVAROT- PAYS D'AUGE.**  
**CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE PUBLIQUE.**

### ARRETE

**ARTICLE 1** : Des travaux d'ouverture de tranchée pour alimentation de gaz de l'allée Lacagne commenceront à partir du 01 septembre 2023 jusqu'à la fin des travaux, sur la rue Duchesne Fournet.

**ARTICLE 2** : La circulation sera fermée et interdite aux véhicules légers et poids lourds dans les deux sens.

**ARTICLE 3** : La pose, le maintien et le retrait de la signalisation spécifique au chantier seront effectués par le demandeur.

**ARTICLE 4** : Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

**ARTICLE 5**: Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

**ARTICLE 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LIVAROT,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de LIVAROT,

Fait à LIVAROT, le 24 août 2023

Le Maire,  
Frédéric LEGOUVERNEUR

